

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

OFFRE D'EMPLOI

Accompagnateur (trice) de personne en situation d'handicap

Environ 15h/semaine (selon l'horaire de l'étudiant)

Salaire entre 23.85\$/h et 25.44\$/h

Le collège André-Grasset est à la recherche d'une personne qui pourra aider l'étudiant(e) en situation de handicap dans sa participation aux cours ou à d'autres activités. Elle l'assiste dans ses déplacements, lui donne l'aide requise par sa condition et voit à son bien-être.

Principales missions :

- La personne de cette classe d'emploi accompagne l'étudiante ou l'étudiant vers ses locaux d'enseignement et dans tous ses autres déplacements au collège ;
- Elle l'assiste, au besoin, pour tout ce qui a trait à son bien-être, à son hygiène et à sa sécurité ;
- Elle l'aide à manipuler ou manipule le matériel ou les objets nécessaires à la préparation ou au déroulement d'activités pédagogiques ou étudiantes ;
- Elle note ses observations concernant les besoins et les comportements de l'étudiante ou de l'étudiant et peut être appelée à en informer le personnel enseignant ou les autres intervenantes ou intervenants ;
- Elle utilise les outils technologiques de l'information et des communications mis à sa disposition en lien avec les travaux à réaliser ;
- Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

Qualifications requises :

- Détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) avec option appropriée ou un diplôme d'études secondaires (DES) ou un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente et avoir une (1) année d'expérience pertinente ;
- Diplôme d'études collégiales, un atout.

Conditions exigées par le collège :

- Avoir une formation ou de l'expérience pertinente ;
- Détenir sa carte valide des Principes de Déplacements Sécuritaires de Bénéficiaires (PDSB) ;
- Détenir sa carte valide de RCR ;
- Excellentes compétences organisationnelles, interpersonnelles et de communication ;
- Être fiable et ponctuel ;
- Sensible au sujet des soins et du bien-être d'autrui
- Démontrer une excellente capacité d'adaptation ;
- Avoir un bon sens de l'accueil, de l'organisation et de l'autonomie ;
- Être en mesure de répondre aux besoins de l'étudiant et posséder les compétences requises par le plan d'intervention de l'étudiant.

Les personnes intéressées par cette offre d'emploi sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, au plus tard le **3 janvier 2025** à cv@grasset.qc.ca

Le Collège André-Grasset applique un programme d'accès à l'égalité en emploi.